

ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE

FICHE SCOLAIRE – Emploi du temps

Photo

Nom :

Prénom :

Né le :

Catégorie :

Matin

Cocher d'une X les temps libres

Soir

	8h-9h	9h-10h	10h-11h	11h-12h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	17h-18h
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								
Samedi								

Établissement Scolaire :

Père / Mère

Nom :

Nom :

Adresse :

Prénom :

Tel :

Tel :

Signature

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION DE L'ACADEMIE

Saison : 2016/2017

Catégorie : U.....

Remarques :

ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE

Horaires des entraînements de l'école de Football

Saison : 2016/2017

Photo

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION DE L'ECOLE

Date d'inscription :

Merci de compléter les informations suivantes concernant l'enfant:

Nom :

Prénom :

Né le :

Nationalité :

Adresse :

Journée	Séance
Mercredi	16h00 à 17h30
Samedi	15h30 à 17h00
Dimanche Matchs Selon le Programme	

Merci de compléter les informations suivantes concernant les parents :

Père

Mère

Nom / Prénom :

:

N° CIN :

:

Tel :

:

Email :

:

Profession :

:

Signature

Signature

ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE

Lettre d'engagement Saison 2016/2017

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de représentant légal de

Autorise mon enfant à s'inscrire à l'ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE, Rue Tête El Hank, Ain-Diab CASABLANCA. Pour la saison 2016/2017 et m'acquiesce de la cotisation correspondante.

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur, des conditions d'assurance et du droit à l'image d'ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE qui m'a été remis ou que j'ai consulté sur le site web du CLUB et l'accepter sans réserve et m'engager à respecter les conditions et les faire respecter par mon enfant.
- Avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec l'inscription à l'école.
- Attester être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Football y compris en compétition datant de moins d'un mois.
- Respecter les heures de début et de fin de séances d'entraînements. (2 séances par semaine)
- Les enfants ne seront pas pris en charge par l'école avant le début de la séance d'entraînement.
- Les parents doivent impérativement venir récupérer leurs enfants à l'heure précise de fin de séance.
- L'école ne saurait être tenue pour responsable dans le cas où un accident se produirait en dehors de ces horaires.

Gratuité des autorisations

L'autorisation de photographier et de filmer l'enfant est consentie à titre gratuit quel que soit le type d'exploitation, en nombre illimité.

Fait à Casablanca le

Signature
Lu et approuvé

ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE

Règlement Intérieur 2016/2017

Article 1

- L'inscription à l'ATLANTIQUE Football Club ACADEMIE est soumise à l'acceptation du présent règlement intérieur par l'un des parents ou par le tuteur légal de l'enfant.

Article 2

- L'inscription à l'ATLANTIQUE Football Club ACADEMIE implique obligatoirement la participation des élèves aux séances programmées. Toute absence à ces séances doit être notifiée par les parents, soit par téléphone soit en se présentant au Centre. En cas d'absences répétées et non justifiées, l'Ecole de Football préviendra soit les parents, soit le tuteur légal.

Article 3

- La participation aux activités de l'ATLANTIQUE Football Club ACADEMIE est soumise au paiement d'une cotisation annuelle. Les enfants inscrits préalablement ne seront acceptés aux séances sportives qu'après s'être acquittés du paiement de cette cotisation. La non-participation à ces séances n'entraîne en aucun cas le remboursement des droits de scolarité acquittés.

Article 4

- L'organisation des séances d'entraînement est assurée par l'Ecole de Football.
- L'école anime DEUX séances hebdomadaires par groupe d'élèves, et propose, au choix, selon leur emploi du temps scolaire, des horaires indiqués sur la fiche d'inscription.
- L'élève doit se présenter en tenue d'entraînement et présenter son badge. Le port du badge est obligatoire.

Article 5

- Les élèves sont pris en charge par l'ATLANTIQUE Football Club ACADEMIE dès leur entrée à l'intérieur du centre. Ils doivent être récupérés par leurs parents ou tuteur légal à la fin de chaque séance d'entraînement. L'académie décline toute responsabilité de l'élève à l'extérieur de l'enceinte du Centre.

Article 6

- Il est formellement interdit aux élèves d'amener au centre des objets de valeur. L'ATLANTIQUE Football Club ACADEMIE n'est pas responsable des objets perdus.

Article 7

- Le port des chaussures de football à crampons métalliques est formellement interdit. Les élèves doivent se munir obligatoirement de chaussures à semelle caoutchouc à crampons moulés, et de protège-tibias.

Article 8

- Les élèves doivent veiller à l'hygiène et à la propreté des lieux qui sont mis à leur disposition.

Article 9

- Il est formellement interdit aux élèves de se doucher dans les vestiaires du club.

Article 10

- Toute transgression au présent règlement peut faire l'objet de mesures disciplinaires à l'encontre de l'élève, qui peuvent aller de la suspension d'entraînement à l'exclusion définitive.

Signature des Parents

Signature du tuteur légal

ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB ACADEMIE

Tarifification Académie Saison 2016/2017

DESCRIPTIF DES COTISATIONS ET MODALITES DE PAIEMENT Septembre 2016 A JUIN 2017
2 séances / semaine

Cotisation Septembre 2016 A JUIN 2017	
U5 – U6 – U7	6700.00
U8 – U9 – U10 – U11	6700.00
U12 – U13 – U14	6700.00

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité de l'enfant
- Photocopie de la CIN de l'un des parents
- Extrait d'acte de naissance récent ou photocopie de la page de l'enfant du livret de famille
- Certificat médical d'aptitude physique

- NB: Le paiement doit être effectué au Secrétariat du Club